

Programme de la Formation
SST - Sauveteur Secouriste du Travail
 2 jours soit 14 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
SST - Sauveteur Secouriste du Travail	Présentiel	mardi 28 juin 2022, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans
	Présentiel	vendredi 1 juillet 2022, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Connaître la conduite à suivre et les gestes à mettre en pratique en cas d'accident. Intervenir dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

PRISE EN CHARGE

OPCO ET FIFPL

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :
 MELO Stéphanie - 02.38.54.76.34 - contact@faccentre.fr

PUBLIC CIBLE

Tous publics

Module
SST - Sauveteur Secouriste du Travail
 2 jours soit 14 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Présentiel	mardi 28 juin 2022, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans
Présentiel	vendredi 1 juillet 2022, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	La FAC - 44/46 quai St Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Connaître la conduite à suivre et les gestes à mettre en pratique en cas d'accident. Intervenir dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

FORMATEUR(S)

EL HADRI Nabil

PROGRAMME

Séquence 1 - LE SAUVETEUR-SECOURISME DU TRAVAIL

Les accidents du travail La prévention des risques professionnels Qu'est-ce qu'un sauveteur-secouriste du travail ? Quel est son rôle ? Présentation du programme

? Séquence 2 - PROTÉGER EN VEILLANT AUX RISQUES PERSISTANTS

Le mécanisme des accidents La prévention des accidents : principes de base Reconnaître les dangers persistants qui menacent la victime Supprimer ou isoler le risque Ecarter la victime du danger sans s'exposer soi-même Repérer des risques dans une situation de travail Supprimer des risques dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie

? Séquence 3 & 4 - EXAMINER ET ALERTER

Reconnaître les signes qui montrent que la vie de la victime est menacée Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise Savoir rendre compte à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargées(s) de prévention dans l'entreprise du/des risque(s) repéré(s)

? Séquence 5 - SECOURIR

Connaître et mettre en oeuvre l'action appropriée à l'état de la personne Situations inhérentes aux risques spécifiques

? Séquence 6 - VALIDATION

Cas concrets de certification